

## Demande de congé de formation professionnelle

Au titre du décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007

**Année scolaire 2023-2024**

Division des  
personnels

Affaire suivie par :  
Christelle LEDU  
Tél : 05 67 76 51 247

DIPER Gestion  
individuelle  
Mél : diper32-gi@ac-  
toulouse.fr

10 Place Jean David  
32000 AUCH

**Je soussigné(e)** (nom et prénom) .....

**Grade** : .....

**Lieu d'exercice** : .....

Demande le bénéfice d'un congé au titre du décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007  
pour suivre la formation suivante :

**Désignation** : .....

**Date de début** : ..... **Date de fin** : .....

**Durée** : .....

**Organisme responsable** : .....

**Formation par correspondance** : Oui  Non

**Demandes de congé de formation professionnelle déjà présentées** : Oui  Non

Si oui, au titre des années scolaires suivantes : .....

**Je joins, à cette demande, les informations suivantes sur papier libre :**

- La nature des formations validées et diplômes déjà obtenus (dans le cursus envisagé ou antérieurement dans d'autres cursus),
- L'intitulé exact de la formation demandée et le cas échéant l'année universitaire,
- La nature de mon projet professionnel : la formation demandée fait-elle partie d'une continuité de mes études antérieures, s'inscrit-elle dans un projet d'avenir, si oui, quel est-il ?
- Toutes précisions permettant d'analyser la pertinence de ma demande.

Dans l'hypothèse où ma demande serait agréée, je m'engage à rester au service de l'Etat, à l'expiration de ce congé, pendant une période d'une durée égale au triple de celle pendant laquelle l'indemnité mensuelle ou forfaitaire m'aura été versée et à rembourser le montant de cette indemnité en cas de non-respect de cet engagement.

Je m'engage également, en cas d'interruption de ma formation sans motif valable, à rembourser les indemnités perçues depuis le jour où cette formation est interrompue.

**Je déclare avoir pris connaissance des dispositions du décret n° 2007-1470 du 15 octobre 2007 en ce qui concerne :**

- **Les obligations incombant aux fonctionnaires placés en congé de formation**
- **La durée maximale du versement de l'indemnité (12 mois)**

A ....., le : .....

Signature : (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)